

5393/173

Bruxelles, le 7 juillet 1921.

Monsieur,

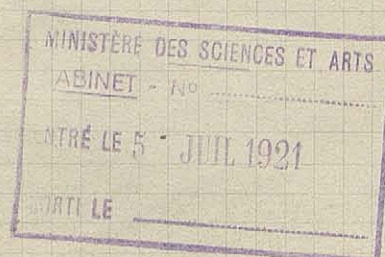
Nous recevons communication de la lettre que vous avez adressée au Ministre des Sciences et des Arts au sujet d'un tableau attribué à Murillo, dont vous proposez l'acquisition par l'Etat. Je vous engage à faire déposer le dit tableau à vos frais, risques et périls, et sans qu'il puisse résulter de ce chef pour l'Administration du Musée, aucune sorte de responsabilité ou d'engagement, dans les bureaux de notre Secrétariat, 9 rue du Musée. Il sera soumis à l'examen de la Commission directrice au cours de sa prochaine séance.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur E. RENTIER,
21 rue Van der Haegen,
BRUXELLES.

Bruxelles, le 4 juillet 1921.



Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce que je suis possesseur d'un tableau dû au maître Murillo.

Cette oeuvre, qui m'est revenue par héritage fait partie du patrimoine de ma famille depuis plus de cent cinquante ans, à ma connaissance.

Elle représente deux jeunes gens en prière avec la vision du Mal.

Me trouvant aujourd'hui dans l'obligation de vendre, je prends la respectueuse liberté de vous en proposer l'acquisition pour compte de l'Etat, avant que de l'offrir aux particuliers.

J'ose espérer que vous daignerez prendre la présente en considération et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de tout mon respect.

Rue Vanderhaegen, 21.

Bruxelles

Monsieur Destree, Ministre des Sciences et des Arts